

TICE : de nouvelles compétences pour les formateurs ?

Le décalage entre la réalité actuelle des compétences de la grande majorité des personnels 1^{er} degré et les objectifs à atteindre semble considérable. Par boutade, certains évoquent l'opportunité de créer un B4i (brevet informatique et internet pour les instituteurs, et pour les inspecteurs), sans oublier que beaucoup de professeurs d'IUFM n'ont pas les compétences requises dans le B2i de niveau 1...

Plus sérieusement, bien que le texte "De nouvelles compétences pour les enseignants" (<http://www.educnet.education.fr/formation/competences.htm>) soit une recommandation pour la formation initiale, il est certainement judicieux de le considérer comme un objectif à atteindre en termes de compétences à développer chez tous les enseignants, notamment dans le cadre de leur formation continue.

Il devient urgent que tous les personnels intervenant dans la formation des enseignants maîtrisent ces compétences. Comme le précise ce texte en conclusion :

Les compétences relatives aux TIC ne doivent pas rester le domaine spécialisé de quelques formateurs mais s'étendre peu à peu à l'ensemble des formateurs et des enseignants.

Quelles formations ?

Nous pouvons affirmer que les "stages informatiques" strictement axés sur des compétences techniques ont fait la preuve de leur inefficacité. En tout cas, ils ne permettront pas d'atteindre les objectifs assignés institutionnellement.

Cependant, il y a une forte ambiguïté : la technique n'est effectivement pas la question essentielle, mais elle pose de nombreux problèmes :

- Sans un minimum de connaissances et compétences manipulatoires, les enseignants ne peuvent se lancer avec leurs élèves.
- L'une des particularités du premier degré réside dans le fait qu'il n'y a officiellement aucun personnel dédié à l'installation, la maintenance, au paramétrage. Compte tenu des nécessités, ce sont malheureusement des enseignants (souvent déchargés de classe) qui accomplissent ces tâches. Mais dans ce domaine aussi, il faudrait que chaque enseignant puisse être autonome : s'il est peut-être nécessaire de prévoir l'assistance, il faut éviter l'assistantat.

Nous avons suffisamment d'exemples d'individus "non enseignants" qui se sont affranchis de ces problèmes techniques pour penser que la majorité des enseignants devrait y arriver rapidement.

Parmi les besoins de formation, il faudrait certainement distinguer :

- accompagnement technique et pédagogique de projet de classe,
- formation à l'intégration des TIC dans chaque domaine d'enseignement,
- information et réflexion sur la "culture TIC".

Quelles modalités de formation ?

L'accompagnement technique et pédagogique de projet de classe, la formation (compétences manipulatoires et gestion pédagogique de la classe) peut se faire pendant le temps de préparation avec l'aide d'un collègue déchargés de classe ayant une double compétence, à la fois technique et pédagogique (il est fondamental de veiller à l'équilibre entre ces deux compétences). Pendant l'activité, il est souvent très porteur de prévoir une co-intervention dans la classe. Ainsi un enseignant peu expérimenté peut directement profiter de l'expérience de son collègue : il sera beaucoup plus rapidement efficace et autonome.

Il est fondamental que les enseignants chargés d'accompagner les projets de classe soient en mesure d'ancrer davantage leur mission dans la " formation professionnelle des enseignants ".

La formation à l'intégration des TIC dans chaque domaine d'enseignement doit constituer l'essentiel de la formation continue organisée pendant le temps de travail des enseignants. Dans tous les stages disciplinaires, il faudrait s'assurer que les enseignants sachent au moins consulter des pages sur le Web envoyer/recevoir des messages par courrier électronique, car cela correspond au minimum vital pour la survie dans le cyberspace.

L'information et la réflexion sur la " culture TIC ", le développement des connaissances et des compétences manipulatoires, semblent relever davantage du développement personnel des enseignants, cela pourrait être l'objet de formations hors temps scolaire, sur la base du volontariat.

Compte tenu des besoins et de la démultiplication nécessaire des formations à mettre en place, il est impératif et urgent de favoriser la mise en place de dispositifs intégrant de l'autoformation et du travail à distance. Si quelques dispositifs de type FOAD (formation ouverte et à distance) existent déjà dans la formation des PLC, beaucoup reste à inventer dans le premier degré.

Quelles stratégies pour évoluer ?

D'après un rapport de l'INRP sur l'enseignement à distance, les principales demandes des usagers sont :

- du temps pour apprendre
- un lieu pour apprendre
- un groupe pour apprendre

Il serait certainement très intéressant de faire évoluer les dispositifs de formation vers :

- mon temps (le soir, le week end, quand j'en ai envie, quand j'en ai le temps...)
- mon lieu (à l'école, chez moi, ...)
- mon groupe (qui se constitue en fonction de besoins, d'affinités, de regroupement de compétences...)

Pour pouvoir bien prendre en compte ces aspects, il y a nécessité d'un rapprochement de tous les acteurs, pour être davantage à l'écoute du terrain.

Il est aussi nécessaire d'augmenter le nombre de personnels capables d'encadrer la FOAD.

L'université de Limoges vient de mettre en place un dispositif en ligne comme permettant de préparer une " formation de formateur à distance " validé par un diplôme universitaire. Ce type de dispositif est très intéressant et plus économique qu'une formation en présentiel (pour les IEN le coût de cette formation sera entièrement pris en charge par le ministère).

Formateurs de disquettes ou formateurs d'enseignants ?

A priori, il semble bien que les dispositifs de formation à mettre en place nécessitent de nouvelles compétences pour les formateurs :

- 1) Connaissance théorique et pratique de « l'apprendre » : psychologie cognitive des apprentissages, influence de la motivation dans l'acquisition connaissances, didactique des disciplines, épistémologie des savoirs scolaires, pertinence des supports de connaissances.
- 2) Connaissance (et élaboration) de techniques d'animation de formation en présentiel et à distance : émergence du statut d'« animateur/modérateur » de communauté d'apprentissage, catalyseur de collaboration (émergente ou structurée) dans des groupes composés d'enseignants et de formateurs.
- 3) Connaissance (et élaboration) de dispositifs en ligne permettant d'améliorer l'ingénierie de la formation, notamment :
 - des techniques "Push" - Push opposée au Pull actuel (aller chercher soi-même l'information, sans être certain de la trouver)- qui permettent de mettre à disposition des informations à la demande ou en fonction de besoins identifiés.
 - de dispositifs permettant la collaboration et la cognition partagée dans des communautés d'apprentissage

Jean HEUTTE

jean.heutte@ac-lille.fr

Conseiller TICE

Coordinateur de la "formation ouverte et à distance"

Cellule formation continue du 1er degré

Bassin d'éducation Roubaix-Tourcoing

site Ressources pour l'éducation et la formation :

<http://netia59.ac-lille.fr/Ref>

Référence :

Heutte J. (2001) - De nouvelles compétences pour les formateurs. *Les actes de l'Association Nationale des Acteurs de l'École*, Atlantica - n°91 - Août 2001.